

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 MARS A 19 H 30, A L'HOTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRESIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Sont également présents:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 20 h 15)
Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absences:

Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2016-03-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Poirier that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mars, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Règlement de clôtures no. 2009-03 - abrogation
5. Désigner et nommer une personne afin de traiter des mécontentes prévues à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales / Appointment of a person
6. CPTAQ - dossier du mois (1153 36 0840) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire - lettre / MAMOT - letter
9. Ministère des Transports - lettre / MTQ - letter
10. Résolution pour décréter des travaux municipaux et du mode de financement / Municipal road work and the financing

11. Adoption du règlement général no. 2016-01 / General by-law 2016-01
12. Adoption du règlement no. 2016-02 - pour établir les coûts en vertu de certains articles du règlement général / Adoption of by-law no. 2016-02
13. Congrès annuel ADMQ / annual conference
14. Vérificateur 2016-2017-2018 / auditor
15. Arrérages des taxes / tax arrears
16. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité / tax arrears
17. Semaine d'action bénévole / volunteer week
18. Mai-Mois de l'arbre et des forêts / Forest and tree month
19. Distribution de compost / Compost
20. «Çamedi de pédaler 2016» / bicycling activity
21. Demande d'appui - avril le mois de la jonquille / Support request
22. Demande d'appui - Couvent Mont Saint-Patrice / Support request
23. Demande d'appui - Commission scolaire des Sommets / Support request
24. Dons & publicités / donations & publicity (Exposition Agricole de Richmond, Classique canadienne 2016, Richmond County Historical Society, Encan vert, École secondaire du Tournesol, La Maison Aube-Lumière, Chambre de Commerce)

Voirie

25. Chemin Keenan - réfection du ponceau - affectation du surplus / Payment of the work on Keenan Road with the available surplus
26. Soumission - gravier / tenders for gravel
27. Demande de subventions / road grant request
28. Subvention discrétionnaire - reddition du compte / Discretionary grant - accountability
29. Retour au travail de l'inspecteur de la voirie / municipal roads inspector
30. Employé d'été à la voirie / Summer employee for the roads department
31. Balais mécaniques / Mechanical road sweeper

Sécurité publique

32. Dépôt des états financiers 2015 de SSIRR / 2015 financial statement for the SSIRR

Hygiène du milieu

33. Compte rendu de l'évolution des travaux concernant le débitmètre / Report on the situation with the water counter
34. Collecte RDD - bénévoles / volunteers

Facture

35. Factures / Bills

Varia

36. Marché Champêtre - enseignes
37. Formation gratuite pour l'inspecteur de la voirie
38. Bourse d'étude 2016

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2016-03-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 1^{er} février 2016;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier d'adopter le procès-verbal du 1^{er} février 2016.

Whereas all and each of the members of this council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the February 1st, 2016 council meeting;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the February 1st, 2016 council meeting such as received.

Période de questions : 2016-03-07, 3 Monsieur Robert Drouin était présent en tant que porte-parole d'un groupe de citoyens (René Constant, Bernard Leblanc, Rejeanne Raymond, Patrick Redburn et Valerie Fowler) du chemin Bellevue concernant des rumeurs qu'un possible développement résidentiel pouvait être envisagé sur un terrain appartenant au Club de Golf Richmond dans la Municipalité du Canton de Melbourne.

Le Conseil a répondu qu'aucune demande de modification de zonage ou avis relatifs à un possible développement résidentiel d'une partie du terrain de golf n'a été discutée avec aucun promoteur. Le Conseil souligne que toute demande de modification de règlement de zonage sera soumise à un processus de consultation publique en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Mr. Robert Drouin was present as speaker for a group of citizens from Bellevue Road concerned with the rumours of a possible residential development on land belonging to the Club de Golf Richmond in the Township of Melbourne.

Council responded to this subject by affirming that no rezoning application or plans relating to a residential development on part of the golf course has been discussed with a promoter. The Council stresses that any zoning change request will be subject to a public consultation process as required under the «*loi sur l'aménagement et l'urbanisme*».

Règlement de clôtures no. 2009-03 - abrogation : 2016-03-07, 4 **Attendu que** la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 et que cette loi abroge toutes les dispositions apparaissant au Code municipal relatives aux fonctions d'une inspecteur agraire;

Attendu que le règlement de construction no. 2008-02 encadre l'édification des clôtures, haies, et murs de soutènement;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu à l'unanimité que le conseil abroge le «Règlement de clôtures no. 2009-03».

Whereas the *Loi sur les compétences municipales* came into force on January 1st, 2006, which repealed all provisions that appeared in the Municipal Code relating to rural fence inspector duties; whereas the construction by-law no. 2008-02 regulates the construction of fences, hedges, and retaining walls;

For these reasons it is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, and resolved unanimously that the Council repeals the «Règlement de clôtures no. 2009-03».

Désigner et nommer une personne afin de traiter des mésententes prévues aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6) : 2016-03-07, 5 **Considérant que** la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006;

Considérant que cette loi abroge toutes les dispositions apparaissant au Code municipal relatives aux fonctions d'une inspecteur agraire;

Considérant l'article 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6);

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite procéder à la nomination d'une personne afin de traiter des mésententes prévues à l'article 36 de cette même loi;

Considérant que la Municipalité désire étendre la compétence de cette personne à l'ensemble de tous les propriétaires de son territoire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu

De nommer Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal, à titre de personne désignée, ayant tous les pouvoirs prévus selon les articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales;

D'étendre la compétence de cette personne désignée à l'ensemble de tous les propriétaires dans le territoire de la Municipalité.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously to appoint Mr. Ali Ayachi, municipal inspector, as the designated person, with all the powers provided for in articles 35 and the following articles of the *Loi sur les compétences municipales*; that council extends the competence of the designated person to all the properties and their owners on the territory of the Municipality.

CPTAQ dossier du mois : 2016-03-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (1153-36-0840) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances : 2016-03-07 La liste de la correspondance reçue pour la période du 2 février au 7 mars 2016 a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from February 2nd till March 7th, 2016 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Lettre d'acceptation - programmation TECQ 2014-2018 : 2016-03-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la programmation de travaux présentée par la municipalité le 17 novembre 2015 a été acceptée par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT). En effet le MAMOT a recommandé un premier versement de 15 502\$ (relatif aux dépenses déjà encourues) et pourra également recommander un autre versement de 361 089\$ (relatif aux travaux prévus) aux fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de celle de la contribution du Québec.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the programming of works presented by the municipality on November 17th, 2015, was accepted by the *Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT)*. The MAMOT recommended that a payment of 15 502\$ (relating to expenses already incurred) and the MAMOT could also recommend a payment of 361 089\$ (for works planned), from a part of the funds of the gasoline excise tax for the municipality.

Lettre d'acceptation - substitution du projet dans le cadre du volet AIRRL : 2016-03-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la demande d'aide financière visant à substituer le projet de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Keenan par celui du rechargement des chemins Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny et d'Ely présentée par la municipalité le 2 février 2016, a été acceptée par le Ministère des Transports (MTQ), et ce, dans le cadre du volet - Accélération du réseau routier local.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the request for financial assistance to replace the project of the reconstruction of a culvert on Keenan Road with the gravelling of Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny and Ely Roads presented by the Municipality February 2nd, 2016, was accepted by the *Ministère des Transports (MTQ)*, and that, under the section - «*Accélération du réseau routier local*».

Résolution pour décréter des travaux municipaux et du mode de financement : 2016-03-07, 6 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a présenté une demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration au réseau routier local dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 volet «Accélération des investissements sur le réseau routier local»;

Attendu que la demande d'aide financière visant à substituer le projet de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Keenan par celui du rechargement des chemins Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny et d'Ely présentée par la municipalité le 2 février 2016 a été acceptée par le Ministère des Transports (MTQ);

Attendu que ces travaux de rechargement de matériaux granulaires sur les chemins Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny et d'Ely sont prévus en 2016;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne doit préciser du mode de financement de ces travaux;

Attendu que le Conseil municipal désire financer ces travaux de rechargement par une partie des sommes disponibles dans les postes de gravier et de transport et une partie des sommes, non autrement affectée, dans celui de son fonds général;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne finance les travaux de rechargement de matériaux granulaires sur les chemins Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny et d'ELY à même des postes de gravier et de transport et une autre partie des sommes disponibles de son fonds général non autrement affecté;

Que le Conseil municipal autorise le maire, Monsieur James Johnston, et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Cindy Jones, à signer tous les documents requis du Ministère des Transports du Québec.

Whereas the Township of Melbourne submitted a financial aid application to the *Ministère des Transports du Québec* for improvements to the local road network in the rehabilitation program of local roads program 2015-2016 - «Accélération du réseau routier local»; whereas the application for financial assistance has been accepted by the *Ministère des Transports du Québec*; whereas these improvements to the local road network are planned in 2016; whereas the Township of Melbourne Canton Municipality must specify how these improvements are to be financed or paid;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne finances the resurfacing with granular materials on Healy, Coddington, Oak Hill, Champigny and Ely Roads from the gravel and transport budgets and part of the money available in the unaffected general fund; that Council authorizes the Mayor, Mr. James Johnston and the director general/secretary-treasurer, Mrs. Cindy Jones, to sign all required documents with the *Ministère des Transports du Québec*.

Règlement général no. 2016-01 : 2016-03-07, 7 Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que le Conseil a déjà adopté divers règlements relatifs aux affaires de la Municipalité;

Attendu qu'il y a lieu de refondre certains règlements déjà en vigueur;

Attendu qu'un avis de motion de la présentation de ce règlement a régulièrement été donné à l'occasion de la session ordinaire du 1^{er} février 2016;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 2016-01, règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne, remplaçant le règlement numéro 2013-03, soit et est adopté. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved to adopt by-law no. 2016-01, a general municipal by-law replacing the general by-law no. 2013-03. There will be no reading of the by-law.

Règlement no. 2016-02 : 2016-03-07, 8 Règlement pour établir les coûts en vertu de certains articles du Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que le Conseil a déjà adopté divers règlements relatifs aux affaires de la municipalité;

Attendu qu'il y a lieu de refondre certains règlements déjà en vigueur;

Attendu qu'un avis de motion de la présentation de ce règlement a régulièrement été donné à l'occasion de la session ordinaire du 1^{er} février 2016;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 2016-02, remplaçant le règlement no 2013-04, soit, et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1 Des frais de 10\$ pour tout permis de feux de broussailles, de branches et d'autres visé par l'article 45 du règlement général no. 2016-01;

Article 2 Des frais de 100\$ pour tout permis de colportage visé par l'article 166 du règlement général no. 2016-01;

Article 3 Des frais de 200\$ pour tout permis de chenil ou de chiens de traîneaux visés par l'article 291 du règlement général no. 2016-01;

Article 4 Des frais de 100\$ pour tout euthanasie d'un animal visé par les articles 313 et 322 du règlement général no 2016-01 sont à la charge du gardien, même si le gardien ne réclame pas l'animal.

Article 5 Des frais de pension de 5\$ par jour visés par les articles 317 et 322 du règlement général no 2016-01, sont à la charge du gardien d'un animal mis en fourrière même s'il ne réclame pas son animal.

Article 6 Le gardien d'un animal mis en fourrière doit payer tous les frais de transport visés par l'article 322 du règlement général no 2016-01, et ce, selon les frais de déplacement fixés périodiquement par résolution du Conseil.

Article 7 Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
directrice générale / secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ce 7 mars 2016.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to adopt the by-law no 2016-02, a by-law to set rates for certain articles of by-law no 2016-01.

Congrès ADMQ : 2016-03-07, 9 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise des dépenses pour toutes les activités, dont l'inscription, le déplacement et l'hébergement de la directrice générale/secrétaire-trésorière lors de sa participation au congrès de l'ADMQ, tenu à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council authorizes the expenses for the director general/secretary treasurer with regard to enrolment fees, travelling, lodging and activities, for the ADMQ convention to be held in Québec from June 15-17, 2016.

Vérificateur pour les années 2016-2017-2018 : 2016-03-07, 10 **Attendu que** la Municipalité avait demandé à la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. de fournir un coût à la préparation et à la vérification des états financiers de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les années 2016, 2017 et 2018, et ce, incluant les coûts pour les mandats spéciaux quant à la reddition de comptes du Ministère des Transports et à la reddition de comptes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services reçue de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. à la préparation et à la vérification des états financiers de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les années 2016, 2017 et 2018, et ce, selon le document en date du 4 février 2016.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to accept the offer of service received from the firm Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. for the preparation and audit of the financial statements of the Township of Melbourne for the years 2016, 2017 and 2018, and this, according to the document dated February 4th, 2016.

Vente pour non-paiement de taxes : 2016-03-07, 11 **Considérant que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la municipalité;

Que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 15 mars 2016, selon la liste déposée.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that Council approves the list tabled by the director general/secretary treasurer regarding the persons indebted to the municipality; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to forward the unpaid arrears to the MRC du Val-Saint-François, if these accounts are not paid before March 15th, 2016, concerning the list tabled.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2016-03-07, 12 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la

conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, la directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Cindy Jones, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente par défaut de paiement de taxes, le jeudi 9 juin 2016 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council appoints the mayor, Mr. James Johnston, or if necessary, the director general/secretary-treasurer, Mrs. Cindy Jones, as the representative of the municipality to outbid and/or acquire properties in the name of the municipality (article 1038 of the municipal code) during the sale for non-payment of taxes, which will be held on Thursday, June 9th, 2016 at 10 am, at the MRC du Val-Saint-François, 810 Montée du Parc, in Richmond.

Bénévole : 2016-03-07, 13 La Ville de Richmond demande au conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne de nommer un(e) bénévole à honorer en 2016.

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, et il est résolu à l'unanimité de nommer Madame Grace Johnston comme bénévole du Canton de Melbourne à être honorée en 2016 lors de la soirée de reconnaissance tenue à Richmond le jeudi 14 avril 2016.

The Town of Richmond asks Council to name one person from Melbourne Township to be honoured for his/her volunteer work.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved to name Mrs. Grace Johnston as the volunteer from this municipality to be honoured at a volunteer appreciation event to be held in Richmond on Thursday April 14th, 2016.

Le mois de l'arbre et des forêts : 2016-03-07, 14 **Attendu que** le mois de mai est celui de l'arbre et des forêts;

Attendu que le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, en collaboration avec l'Association forestière des Cantons de l'Est, offre gracieusement des arbres aux écoles, aux municipalités et aux organismes lors de leurs activités;

Attendu que les activités devraient sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts, permettre à la population d'acquérir les connaissances et les soins qu'il nécessite et inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire la demande de **300** arbres auprès de l'Association forestière des Cantons de l'Est; que l'employé municipal devra aller chercher les plants à l'endroit de distribution; que la municipalité tiendra une demi-journée spéciale le samedi 21 mai prochain, entre 9 h – 11 h 30 pour permettre aux citoyens d'obtenir gratuitement les arbres.

Whereas May is the month of the tree and forests and the *ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec*, in association with the *Association forestière des Cantons de l'Est*, offers free trees to schools and municipalities for their activities; these activities should inform the population of the importance of the trees and forests, how to care for these trees and to invite the population to preserve and improve our environment.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/secretary-treasurer to request **300** trees from *Association forestière des Cantons de l'Est*; that the municipal employee will pick up these trees at the distribution center; that the municipality will hold an activity on Saturday May 21st from 9 am – 11:30 am to distribute these trees to the citizens of Melbourne free of charge.

Distribution de compost lors de la journée de l'arbre : 2016-03-07, 15
Attendu qu'une journée de l'arbre est organisée pour le samedi 21 mai de 9 h à 11 h 30;

Attendu qu'il y a du compost disponible à l'Éco-centre du Val-Saint-François;

Attendu qu'une activité de distribution de compost pourrait être organisée lors de l'évènement de distribution d'arbre;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil autorise une demande afin d'obtenir du compost de l'Éco-centre du Val-Saint-François; que les citoyens soient invités à apporter sacs ou seaux pour transporter le compost disponible durant la journée de la distribution d'arbres.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that Council authorizes a request for compost to be made to the Eco-Centre of Val-Saint-François; that citizens will be invited to bring bags or containers to obtain compost on the day of the distribution of trees.

«Çamedi de pédaler» 2016 : 2016-03-07, 16 **Attendu qu'**en 2015 s'est déroulé la première édition de «Çamedi de pédaler», une journée d'animations pour inviter les familles à découvrir ou redécouvrir le sentier vélo «de la Vallée»;

Attendu qu'en 2016 l'organisation de cette activité sera la responsabilité des municipalités ou des organismes qui souhaiteraient mettre en place un tel évènement;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale à demander à la Ville de Richmond et à la Municipalité du Canton de Cleveland s'ils souhaitent collaborer ensemble afin que cette activité se réalise pour une deuxième édition.

Whereas in 2015 the first edition of «Çamedi de pédaler» was presented - a day of entertainment to invite families to discover or rediscover the bike path «de la Vallée»; whereas in 2016 the organization of this activity will be the responsibility of municipalities or organizations wishing to present such an event;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the Council authorizes the director general to ask the Town of Richmond and the Canton de Cleveland if they wish to work together on this activity to present a second edition.

Avril - Mois de la Jonquille : 2016-03-07, 17 **Considérant que** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société Canadienne du Cancer travaille à sauver des vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société Canadienne du Cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et d'aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques protégeant le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par des organismes de bienfaisance provient de la Société Canadienne du Cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une meilleure qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités faisant une différence dans la vie des patients atteints et dans leurs luttes contre la maladie;

Considérant que la Société Canadienne du Cancer encourage les Québécois à poser des gestes significatifs durant le Mois de la jonquille aux personnes touchées et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne encourage la population à donner généreusement son appui à la cause de la Société Canadienne du Cancer.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously to support the request of the Canadian cancer Society to designate April as *Month of the Daffodil*; that the council of the Township of Melbourne encourages the population to generously support the cause of the Canadian cancer Society.

Demande d'appui - Couvent Mont Saint-Patrice - projet de rénovation du Centre d'art de Richmond : 2016-03-07, 18 **Attendu que** depuis janvier 2016 la corporation du Couvent Mont Saint-Patrice, organisme OBNL, est devenu gestionnaire des activités patrimoniales et locatives du Couvent Mont Saint-Patrice;

Attendu que le mandat de la corporation du Couvent Mont-Saint-Patrice est d'assurer la pérennité et la gestion du bâtiment «Centre d'art de Richmond»;

Attendu qu'il est impératif d'effectuer des travaux majeures de réfection du bâtiment afin d'assurer la continuité de leurs activités, tels que la toiture et les fenêtres, le chauffage et tout travaux afin de satisfaire les exigences de la sécurité d'incendie;

Attendu que le Centre d'Art de Richmond offre une gamme d'activités culturelles (salle de spectacle et école de musique) et héberge quatorze (14) organismes sans but lucratif;

Attendu que la corporation du Couvent Mont Saint-Patrice prévoit faire des demandes d'aide financière auprès des différents paliers gouvernementaux et diverses fondations et que le support du milieu est très important lors de demandes d'aide financière;

Attendu que la corporation du Couvent Mont Saint-Patrice demande l'appui de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les mises à niveau du bâtiment telles que la toiture, la fenestration, de répondre aux normes de protection des incendies et de la modification du système de chauffage, entre autres;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appui le projet de mise à niveau du bâtiment du Centre d'Art de Richmond; que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise que cet appui soit utilisé lors de la période des demandes d'aide financière.

Whereas in January 2016 the corporation *Couvent Mont Saint-Patrice (OBNL)* started managing the property and renting activities of the *Couvent Mont Saint-Patrice*; whereas the mandate of this corporation is to ensure the sustainability and the management of the building «Centre d'art de Richmond»; whereas it is imperative to carry out some major repairs on the building to ensure the continuity of their activities, such as the roof, the windows, heating and to meet the fire safety requirements; whereas the *Centre d'Art de Richmond* offers a variety of cultural activities (theater and music lessons) and accommodates fourteen (14) non-profit organizations; whereas the corporation *Couvent Mont Saint-Patrice* requests the support of the Township of Melbourne for their project to upgrade the building such as repairs to the roof, windows, changing the heating system and fire safety requirements, among others;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne supports the project of upgrading the building of the «Centre d'art de Richmond»; that the Council of the Township of Melbourne authorize such support to be used in financial aid applications.

Demande d'appui - Commission Scolaire des Sommets : 2016-03-07, Le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne n'appui pas la demande de la Commission Scolaire des Sommets concernant le projet de loi 86. / The Council of the Township of Melbourne do not support the request from the «Commission Scolaire des Sommets» regarding the draft loi 86.

Publicités/dons : 2016-03-07, 19 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en publicités et en dons aux organismes à but non lucratif:

Exposition Agricole de Richmond	80\$
Canadienne Classique 2016	200\$ (plus taxes)
Maison Aube Lumière	300\$
La Société d'histoire du Comté de Richmond	482,50\$
Chambre de Commerce (Wolfe BBQ fest)	500\$

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Chemin Keenan - réfection du ponceau - affectation du surplus : 2016-03-07, 20 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé aux travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Keenan à l'automne 2015;

Attendu que ces travaux avaient un caractère d'urgence et n'ont pas été prévus dans le budget 2015;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne doit préciser le mode de financement de ces travaux;

Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise que les montants des travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Keenan, incluant les frais d'ingénierie, non prévus au budget 2015, soient payés avec le surplus accumulé.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that council authorizes the expenses incurred for the reconstruction of a culvert on Keenan Road during the fall of 2015, and this, including the engineering fees; that these amounts unforeseen in the 2015 budget are to be paid out of the accumulated surplus.

Soumission gravier : 2016-03-07, 21 La Municipalité a reçu une seule soumission pour l'achat de 3 500 tonnes métriques de gravier concassé

0-³/₄ et de 5 500 tonnes métriques d'un granulat mélangé de gravier concassé/ardoise 0-³/₄.

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyée par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la soumission de l'entrepreneur Jim Coddington au prix de 8,80\$/tonne métrique pour 3 500 tonnes métriques de gravier concassé 0-³/₄ et de 10,38\$/tonne métrique pour 5 500 tonnes métriques d'un granulat mélangé de gravier concassé/ardoise pour des travaux de rechargements sur les chemins municipaux.

The municipality received a single tender for 3 500 metric tons of 0-³/₄ crushed gravel and for 5 500 metric tons of 0-³/₄ crushed gravel/slate mix.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved to accept the tender from Mr. Jim Coddington at 8,80\$/metric ton for 3 500 tons of 0-³/₄ crushed gravel and at 10,38\$/metric ton for 5 500 tons of 0-³/₄ crushed gravel/slate mix for gravel resurfacing on municipal roads.

Demande de subventions: 2016-03-07, 22 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande à la Députée de Richmond à l'Assemblée Nationale du Québec, Madame Karine Vallières, une subvention de 50 000\$ à la Municipalité du Canton de Melbourne afin d'améliorer la chaussée du chemin d'Ely (en ardoise) et de recharger en gravier ou en ardoise le chemin Burrill.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved to ask Ms. Karine Vallières, Richmond member of the national assembly of Québec, to give Melbourne Township a grant of 50 000\$ for improving a section of the surface of the Ely Road (with slate) and for graveling or for the addition of slate on Burrill Road.

Subvention d'amélioration du réseau routier : 2016-03-07, 23 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses des travaux exécutés sur le chemin Keenan au montant subventionné de 100 000\$, conformément aux demandes du Ministère des Transports; que les travaux exécutés selon les présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council approves the work carried out on municipal roads to the subsidized amount of 100 000\$ in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports*; that this work is not subject to any other grant.

Voirie : 2016-03-07, 24 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jason Badger à reprendre ses fonctions d'inspecteur de voirie, pour la saison 2016, le 4 avril, si les conditions météorologiques le permettent.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved to have Jason Badger resume his responsibilities as roads inspector/supervisor for the 2016 season April 4th, or as weather conditions permit.

Journalier temporaire en voirie et parc : 2016-03-07 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

Balais mécaniques : 2016-03-07, 25 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière de réserver la compagnie Les Entreprises Breton de Sherbrooke

relativement au balayage des chemins en asphalte à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to authorize the director general/secretary-treasurer to reserve the company *Les Entreprises Breton* to sweep the asphalted roads in the urban sector of the municipality.

SSIRR états financiers 2015 : 2016-03-07, Le conseil prend connaissance du rapport financier 2015 du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Council acknowledges the 2015 financial report for the SSIRR tabled by the director general.

Défaillance du débitmètre : 2016-03-07, 26 **Attendu que** le 1^{er} décembre 2015, en faisant la lecture mensuelle du débitmètre, l'employé de la Ville de Richmond a constaté que l'afficheur électronique démontrait un message d'erreur et une lecture instable;

Attendu que le 3 décembre 2015, il a aussi été constaté qu'il y avait un problème d'inondations là où le débitmètre était installé et que celui-ci était submergé;

Attendu qu'après vérification auprès du fabricant, ce débitmètre est normalement submersible;

Attendu que le 15 décembre 2015, un technicien d'Elite Technologies fut sur place afin de remplacer l'électronique du transmetteur de débit (convertisseur) et de réparer le débitmètre magnétique de ABB, modèle WaterMaster;

Attendu que l'installation du nouveau convertisseur n'a pas résolu les problèmes de communication entre le débitmètre et le convertisseur;

Attendu que le message d'erreur affiché pouvait également être dû à la carte électronique située sur le tube de mesure;

Attendu que le 10 février 2016, un technicien d'Elite Technologies fut sur place afin de remplacer la carte électronique de la boîte de jonction du débitmètre;

Attendu que le technicien a remarqué que la boîte de jonction était fissurée suite à l'installation d'un câble et d'un remplissage d'époxy lors de l'installation initiale;

Attendu qu'après le remplacement de la carte électronique, de la configuration et du démarrage, le débitmètre n'était toujours pas fonctionnel;

Attendu que selon le technicien et le fabricant, l'eau a pénétré par une fissure, lors de la submersion du débitmètre, pénétrant également dans le tube d'écoulement et provoquant ainsi la défaillance du débitmètre;

Attendu qu'après deux appels de service technique, la Municipalité du Canton de Melbourne fut dans l'obligation de remplacer le débitmètre de mesure (coûts approximatifs de 3 000 \$ plus les coûts d'installation);

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité qu'une réclamation sera adressée au Ministère des Transports (maître d'œuvre du projet à l'époque) quant aux coûts des appels de service, aux coûts associés au pompage d'eau et à la signalisation lors des appels de service, en plus de tous les autres frais connexes; qu'une demande sera adressée au Ministère des Transports afin de savoir qui est responsable du remplacement et de l'installation d'un nouveau débitmètre.

Since December 1st, 2015, the water flow meter installed in June of 2014 has not been functional; whereas after two service calls for technical support the water flow meter is still not functional; whereas the technician noticed that the junction box was cracked, and this, following the installation of a cable and an epoxy filler during the initial installation; whereas according to the technician and the manufacturer, water has penetrated through a crack while the water flow meter was submerged and also penetrating the flow tube and thus causing the failure of the water flow meter; whereas the Township of Melbourne is forced to replace the complete flow meter unit (an approximate cost of 3 000\$ plus installation costs);

For these reasons, it is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld and resolved unanimously that a claim will be sent to the *Ministère des Transports* (head contractor on this project) regarding the costs of the service calls, the costs associated with the pumping of water and signaling during the service calls in addition to all other related costs; that a request will be addressed to the MTQ to enquire who is responsible for replacing and installing the new water flow meter.

Collecte RDD 2016 : 2016-03-07, Monsieur James Johnston, maire, ainsi que le conseiller Raymond Fortier et la conseillère Lois Miller, seront les bénévoles de la Municipalité du Canton de Melbourne lors de la collecte de résidus domestiques dangereux à Richmond le samedi 21 mai 2016.

Mr. Johnston, mayor, as well as councillors Fortier and Miller, will be volunteers on behalf of Melbourne Township at the pickup of dangerous domestic materials to be held in Richmond on Saturday, May 21st, 2016.

Factures : 2016-03-07, 27 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 117 207,09 \$) et des chèques émis (montant 6 077,08 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (117 207,09\$) and the payments issued (6 077,08\$) to each council member;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Marché Champêtre de Melbourne - enseignes : 2016-03-07 La conseillère Lois Miller a porté à l'attention des autres membres du conseil des préoccupations du comité du Marché Champêtre de Melbourne concernant le placement de leurs enseignes. Le Conseil invite le comité du Marché Champêtre de Melbourne a rencontré l'inspecteur de la Municipalité pour plus d'informations.

Councillor Miller brought to the attention of the other members of the council the concerns the administrators of the «Marché Champêtre de Melbourne» have regarding the placement of their signs. The members of council invite the administrators for the «Marché Champêtre de Melbourne» to meet with the municipal inspector for more information.

Varia - formation gratuite offerte par Bitume Québec : 2016-03-07, Le conseiller Simon Langeveld a porté à l'attention des autres membres du conseil d'une formation gratuite, offerte par Bitume Québec, sur les techniques et les produits classiques ou alternatifs d'entretien, de réfection et de construction routières municipales. La directrice générale/secrétaire-trésorière informera l'inspecteur de voirie sur cette formation.

Councillor Langeveld brought to the attention of the other board members a free training session offered by Bitume Québec regarding conventional or alternative products maintenance, repair and municipal road construction. The director general/secretary-treasurer will notify the road inspector about this training.

Bourse d'études à un étudiant diplômé de la municipalité souhaitant poursuivre ses études : 2016-03-07, 28 **Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite promouvoir la réussite scolaire;

Attendu que le Conseil désire encourager les jeunes sur notre territoire à la persévérance scolaire et à la poursuite de leurs études;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil autorise une bourse de 100 \$ à un étudiant diplômé de l'École secondaire régionale de Richmond et un autre bourse de 100\$ à un étudiant diplômé de l'École secondaire du Tournesol de Windsor souhaitant poursuivre ses études; que les récipiendaires doivent être résidents du Canton de Melbourne.

Whereas the Council of the Township of Melbourne wants to promote student success; whereas the Council wishes to encourage young people in our area to stay in school and continue their education;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that Council authorizes a 100\$ scholarship to a graduating student at Richmond Regional High School and a graduating student from *École secondaire du Tournesol* in Windsor wishing to continue their studies; that the recipients must be residents of the Township of Melbourne.

Levée de la séance : 2016-03-07, 29 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 22 h 25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 4 avril 2016.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 10:25 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, April 4th, 2016.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière